

# TUTO. du SNU CANTAL

Ce tutoriel a été construit à partir du tutoriel du Rectorat qui, par mesure d'économie, a volontairement omis de présenter le remboursement via le barème kilométrique (plus favorable aux personnels), donnant la primeur au barème SNCF. Ce tutoriel est donc conforme aux textes.

# SAISIR VOS FRAIS DE DEPLACEMENT AVEC



Chorus-DT concerne les personnels réalisant des déplacements ponctuels ouvrant droit aux frais de déplacement et de repas. Un déplacement est autorisé et défrayé dès lors qu'on vous envoie un ordre de mission (en bonne et due forme) ou un simple courriel, appel téléphonique, courrier papier... La distinction entre invitation et convocation n'existe pas. Les déplacements liés aux formations (dont animations pédagogiques) passent par GAIA et non Chorus-DT.



Pour GAIA, se reporter en page 9 de ce tutoriel.





# Généralités

Tout déplacement vaut ordre de mission et donc frais de déplacement. Néanmoins, ne sont pas défrayés les personnels se déplaçant au sein d'une commune et des communes limitrophes desservies par un transport public. La circulaire rectorale précise ces communes :



Dès lors qu'un personnel réalise un déplacement vers une autre commune, il peut prétendre aux frais de déplacements mais aussi aux frais de repas.

### Accéder à Chorus DT

Connexion possible à l'application CHORUS-DT depuis le site du Rectorat : http://www.ac-clermont.fr, onglet « Personnels », encadré « Services en ligne », lien « Déplacements temporaires »

L'identifiant correspond au compte de messagerie personnelle composé, sauf exception, de l'initiale du prénom suivi du nom, le tout en minuscule.

Le mot de passe correspond au mot de passe de votre messagerie.



### Créer l'ordre de mission

Ce tutoriel traite de « l'OM classique », qui doit être saisi <u>avant</u> la mission. Il conviendra de valider « l'état de frais » après la mission (voir en bas de tutoriel). Il est néanmoins possible de saisir un OM dit de « régularisation » après la mission, supprimant l'étape de validation de « l'état de frais ».

Chorus Dependementes Temporteires	
Messages	Menu Chorus-DT
Homologation RGS	Fiche Profil
	Ordre de Mission
Information CNIL	Etat de Frais
	Reporting Ordre de Mission
	Reporting Etat de Frais / Facture
	Déconnexion



Le cas échéant, le dernier OM s'affiche. Cliquer sur « créer ».

Destination principale BORDEAUX (FRANCE)	Départ le 13/10/2014 09:00 (1j)	
Type de mission OM régularisation Classique	Retour le 13/10/2014 19:00	
Objet de la mission azeaze	Commentaire	
Enveloppes de moyens ENVA.A.2 (ENVELOPPEA.A.2)	Codes Projet / Formation	
Centre de coûts CHORUS CO2MEN (CENTRE DE COÛT	Axe ministériel 1	
Domaine fonctionnel FEDER-05 (OBJECTIF 1)	Activité N/A (N/A)	
Lieu de départ FAM (RÉSIDENCE FAMILIALE)	Ville de départ PARIS	
Lieu de retour FAM (RÉSIDENCE FAMILIALE)	Ville d'arrivée PARIS	
Axe ministériel 2	Indemnités de mission 🗸	
Date de création 13/10/2014 14:49 ADMIN ADMIN	Dernière modification 13/10/2014 14:54 ADMIN (ADMIN ADMIN)	
TORISATION DE VÉHICULE		
© De service ◎ Personnel pour besoin de service	O Personnel pour convenance personnelle	

Le choix des prestations apparaît. Sélectionner « autre » puis « document vierge ».

PRESTATION PRINCIPALE			*******					
<u></u>	0		0	<b>A</b>	0	(init)	Autre	
	u							
Document vierge	M							
Tuitiplication à partir d'	un ordro	de missio	'n					

Puis sélectionner « OM Classique » (dans le menu déroulant « Type de mission ») si vous saisissez votre OM avant votre départ ou sélectionner OM régularisation classique si vous saisissez votre OM au retour de votre réunion

Chorus Ordre de Mission L	W5FX				Coût total prévisionnel de la mission 0.0 Statut 1 - Créat
énéral Prestations	Saisie o s étapes Fr	ais prévisionnel Avances	Historique		
Destination principale		Départ le		<ul> <li>Sector</li> </ul>	
Type de mission OM	I Classique	Retour le		<ul> <li>Sector</li> </ul>	
Objet de la mission	•	Commentaire			
Enveloppes de moyens	Q 🖨	Codes Projet / Formation		٩	
Centre de coûts CHORUS	Q.	Axe ministériel 1		4	
Domaine fonctionnel 014	40-02-02 (ENSEIGNEMENT ÉL 🔍	Activité			
Lieu de départ	Q				
Lieu de retour					
Axe ministériel 2		Indemnités de mission 📝			
Date de création 02/	0/2019 10:55	Dernière modification 02/0 021	4/2019 10:55 3A90C1C7A	-	
JTORISATION DE VÉHICULE		<i> </i>			
Do convico     Do convico	rsonnel pour besoin de service (	Dersonnel pour convenance pe	sonnelle 🔘 Aucune		



#### Renseigner les informations suivantes :

- Destination principale : commune du lieu de la réunion
- Dates et heures de départ et de retour
- Objet de la mission
- Enveloppes de moyens : selon le tableau suivant et selon votre grade
- Centre de coût CHORUS : selon le tableau suivant et selon votre grade
- Domaine fonctionnel : selon le tableau suivant et selon votre grade
- Activité : à saisir selon le tableau suivant et selon votre grade.

En cas d'erreur de saisie de code, l'administration corrigera d'elle-même. N'y passez pas trop de temps. Le cadre « objet de la mission » aidera l'administration à effectuer d'éventuelles corrections.

	Enveloppes des	Centre de coût	Domaine	Activité
	moyens	CHORUS	fonctionnel	
A.E.S.H.	0230IA15-AESH	IACMISS015	0230-03	023000FOFD01
Equipe mobile de sécurité	0230IA15-EMS	IACMISS015	0230-01	023000FOFD03
Tout personnel (convocation	0214IA15-DEPL	IACMISS015	0214-08-02	021401FC0203
à l'initiative de la DSDEN)				
Tout personnel (convocation	0214RECT-REU	RECMISS063	0214-08-02	021401FC0203
à l'initiative du rectorat)				
Directeur d'école	0140IA15-DIR	IACMISS015	0140-06-02	014000FDPI01
Enseignant en élémentaire	0140IA15-ENSELEM	IACMISS015	0140-02-02	014000FDSP02
Enseignant pré-élémentaire	0140IA15-ENSPRELEM	IACMISS015	0140-01	014000FDSP01
I.E.N.	0140IA15_IEN	IACMISS015	0140-06-03	014000FDPI02
Conseiller pédagogique	0140IA15_CP	IACMISS015	0140-06-04	014000FDPI03
R.A.S.E.D.	0140IA15_RASED	IACMISS015	0140-03-02	014000FDSP03

Saisir le lieu de départ : ADM (résidence administrative) ou FAM (résidence familiale)

Si aucun transport public n'est disponible pour vous rendre sur le lieu de l'OM et assurer votre retour (aux horaires mentionnés sur l'OM), cliquer alors dans « Autorisation du véhicule » sur « Personnel pour besoin de service ».



Dans le menu déroulant « Véhicule », choisir votre véhicule et dans « Barème », choisir « Barème IK standard ».

Cliquer sur « Enregistrer » dès que vous changez d'onglet.



Contrairement aux consignes antérieures de l'IA, il faut bien saisir son véhicule personnel dès lors qu'aucune solution de transport public n'est possible. On entend par transport public, un train ou un bus/car qui partirait de la résidence familiale ou administrative et qui desservirait le lieu de convocation <u>aux horaires mentionnés</u> sur l'ordre de mission. Dans le Cantal, cela relève de l'exception, la voiture individuelle étant la règle. <u>Vous devez préalablement avoir enregistré votre/vos véhicule(s) (voir procédure en fin de tutoriel).</u>

Après avoir sélectionné le véhicule, cliquer sur l'onglet « indemnités kilométriques » puis « générer indemnité ». Les trajets parcourus apparaissent automatiquement suivant la saisie de l'onglet « Général ». Calculer les kilomètres parcourus en utilisant une application type mappy (retenue par le Rectorat). A noter : en générant l'indemnité, les trajets apparaissent et ont pour point de départ et de retour la résidence familiale ou administrative (votre école). Entrer les kilomètres parcourus. Cliquer sur « enregistrer » dès que vous changez d'onglet.

				/	/			
	ordre de Mission	n LUR33 ( <u>GUILBERT GUILLAUME</u> )		•			Coût total prévisionnel de la mission 3 Statut 1 - Cr	7.97 € éation
Général	Prestations	Saisie des étapes	Indemnités kil	ométriques	F⁄ais prévisionnel	Historique		
Ajouter une ind	demnité	Générer indemnité						
Indemnité Nº 1	(82 Kilomètre	es - 30.34 EUR)		/	/		1	T ^
Véhicule		Barème kilométrique						
BQ-766-AG - Citro	oën- Berlingo (	<ul> <li>Barème IK standard</li> </ul>	~					
Nb de km autoris 0 Kilomètres Commentaire	iés	Nb de km déclarés 0 Kilomètres	Lien v	ers un distancie	r			
			/					
■ N°	Date	Trajet	Km remboursé	Nb de trajets	Commentaire			
10	28/03/2019	JUNHAC - OMPS	40	1				
20	28/03/2019	OMPS - JUNHAC	42	1				
								~
Déconnexion	Menu	Rechercher	Créer OM En	registrer	Imprimer Valider/Modi	ifier Supprimer OM	?	
					· ·			

Vous pouvez saisir des repas via l'onglet « saisir des étapes ». Pour cela, cliquez sur « générer étapes ».

Coût total prévisionnel de la mission 45.59 C Statut 1 - Création											
Géné	ral Prestations Saisie des ét	tapes Indemnites kilor	nétriques	Frais pré	visionnel	Avances	Historique				
Etap	es étranger ou Outre Mer 📔 Générer éta	apes									Puis
	Lieu	Pays	Date arrivée	à	Date départ	à	Valorisation	Montant des in	Dernière modi		
	15144 (OMPS)	FR (FRANCE)	28/04/2019	06:00	28/04/2019	20:30	Avec indemnités	15.25	02/04/2019	^	
							Avec indemnités				

changer d'onglet en allant sur « frais prévisionnels » et cliquer sur « générer frais ». Les frais de repas apparaissent si les horaires mentionnés dans l'onglet général intègrent un terms de repas.

Coût total prévisionnel de la mission 45.59 C Statut 1 - Création Général Prestations Saisie der copes Indemnités kilométriques Frais prévisionnel Avances Historique
Général         Prestations         Saisie des capes         Indemnités kilométriques         Frais prévisionnel         Avances         Historique           Créer         Générer frais         Générer frais
Créer Générer frais
Date         Type de frais         Commentaire         Qté         Montant TTC         Montant
□         28/03/2019         IKM Indemnité kilométrique         82         30.34 €         30.34 €
28/04/2019         IRM Indemnité de déjeuner Métropole         OMPS(FR)/28/04/2019-28/04/2019         1         15.25 €



Pour pouvoir être validé, l'OM ne doit présenter aucune anomalie bloquante. Si vous ne souhaitez pas envoyer votre OM dans le circuit, vous pouvez compléter la saisie et l'envoyer plus tard en validation. Une fois l'OM terminé, le transmettre au valideur hiérarchique. Cliquer sur le bouton « valider/modifier », puis au statut « attente de validation ».

Imprimer Vallder/Modifier Supprimer	Statut du document N°	LUR33			X
	e	statut du document 1 - Créa	ation		
	Vous souhaitez :				
	Passer au statut :	: 2 - Attente de validation VH	1		
	Passer au statut :	: RA - Demande de réservatio	on agence		
	🕒 Passer au statut :	: F - Annulé			
	Date	Niveau Statut	Nb jours	Nom	Destinataire
		OBS 1 - Création	7	GUILBERT GUILLAUME	<u>^</u>
					× Annuler
					X Annuler
Statut du document Nº LUR33		X		Vous pouvez ajo	Annuler uter un commentaire
Statut du document N° LUR33 Le statut du document 1 - Création Vous avez demandé à nasser au statut 2 - Attente de valid	ation VH1	X		Vous pouvez ajo qui sera lu par le	uter un commentaire e valideur. Choisir un
Statut du document N° LUR33 Le statut du document 1 - Création Vous avez demandé à passer au statut 2 - Attente de valid Commentaire	ation VH1	X		Vous pouvez ajo qui sera lu par le dectinataire (ma	uter un commentaire e valideur. Choisir un dame Rougier átant
Statut du document Nº LUR33 Le statut du document 1 - Création Vous avez demandé à passer au statut 2 - Attente de valid Commentaire	ation VH1	X		Vous pouvez ajo qui sera lu par le destinataire (ma	uter un commentaire e valideur. Choisir un dame Rougier étant
Statut du document N° LUR33 Le statut du document 1 - Création Vous avez demandé à passer au statut 2 - Attente de valid Commentaire	ation VH1			Vous pouvez ajor qui sera lu par le destinataire (ma notre interlocute	uter un commentaire e valideur. Choisir un dame Rougier étant rice à la DSDEN du
Statut du document N° LUR33 Le statut du document 1 - Création Vous avez demandé à passer au statut 2 - Attente de valid Commentaire Destinataire	ation VH1			Vous pouvez ajor qui sera lu par le destinataire (ma notre interlocuti Cantal). Enfin, c	uter un commentaire e valideur. Choisir un dame Rougier étant rice à la DSDEN du onfirmer le change-

# Valider l'état de frais

Au retour de votre mission, pensez à vous reconnecter à l'application : cliquer sur « état de frais » dans le menu, puis sur le bouton « valider/modifier ». A l'apparition de la fenêtre, il vous reste à passer à rattente de validation ».

L

Messages	Menu Chorus-DT					
Homologation RGS	Fiche Profil					
B	Ordre de Missio	00				
Information CNIL	• Etat de Frais	F				
	Reporting Ordr	e de Mission				
	<ul> <li>Reporting Etat</li> </ul>	de Frais / Facture				
	Déconnexion					
	_			_		
	1	Général frais Indemnités kilométriques	Historique			
		Type d'Etat de Frais EF Classique	Du	04/04/2019	12:00	(1
		and the second s			10.00	
		Destination principale VIGEAN (FRANCE)	Au	04/04/2019	19:00	-
		Destination principale VIGEAN (FRANCE) Objet visite CHSCT	Au Commentaire	04/04/2019	19:00	]
		Destination principale VIGEAN (FRANCE) Objet visite C-ISCT	Au Commentaire	04/04/2019	19:00	]
		Destination principale VIGEAN (HANCE) Objet visite CHSCT Centre de coûts Chorus IACMISS015 (DÉPLACEMENT	Au Commentaire Axe ministériel 1	04/04/2019	19.00	]
		Destination principale VIGEAN (FANCE) Objet visite CHSCT Centre de coûts Chorus IACMISSO15 (DÉPLACEMENT Enveloppes de moyens 0214/A15-0EFL (DOTATION	Au Commentaire Axe ministériel 1 Domaine fonctionnel	04/04/2019	(LOGISTIQUE	]
		Destination principale VIGEAN (FANCE) Objet visite CHSCT Centre de coûts Chorus JACMISSO15 (DÉPLACEMENT Enveloppes de moyens 0214IA15-DEFL (DOTATION Activité 021401FC0203 (AUTRES FR	Au Commentaire Axe ministériel 1 Domaine fonctionnel Code Projet / Formation	04/04/2019	(LOGISTIQUE	]
		Objet visite CHSCT Objet visite CHSCT Centre de coûts Chorus IACMISSO15 (DÉPLACEMENT Enveloppes de moyens 0214IA15-0EFL (DOTATION Activité 021401FC0203 (AUTRES FR OM de référence LT4FM	Au Commentaire Axe ministériel 1 Domaine forctionnel Code Proiet / Formation	04/04/2019 0214-08 02 (59.05 EU de fraisor	(LOGISTIQUE R dont 59.05 EUR évisionnels)	]
		Objet visite CHSCT Objet visite CHSCT Centre de coûts Chorus IACMISSO15 (DÉPLACEMENT Enveloppes de moyens 0214/ALS-DEFL (DOTATION Activité 02140JFC0203 (AUTRES FR OM de référence LT4FM Liteu de départ Résidence administrative	Au Commentaire Axe ministériel 1 Domaine fonctionnel Code Proiet / Formation Ville de départ	04/04/2019 0214-08 02 (59.05 EU de frais pr 3UNHAC	(LOGISTIQJE R dont 50.05 EUR évisionnels)	]
		Obstimation principale VIGEAN (FRANCE) Objet visite CHSCT Centre de coûts Chorus IACMISS015 (DÉPLACEMENT Enveloppes de movens 02141A15-DEFL (DOTATION Activité 021401FC0203 (AUTRES FR OM de référence LT4FM Lieu de départ Résidence administu ative Lieu de retour Résidence tambale	Au Commentaire Axe ministériel 1 Domaine fonctionnel Code Prolet / Formation Ville de dépert Ville de retour	04/04/2019 0214-08 02 (59.05 EU de frais pr JUNHAC MONTSAL Y	(LOGISTIQUE R dont 50.05 EUR évisionnels)	]
		Objet visite CHSCT Objet visite CHSCT Centre de coûts Chorus IACMISS015 (DÉPLACEMENT Enveloppes de movens 0214IAIS-DEFL (DOTATION Activité 021401FC0203 (AUTRES FR OM de référence LT4FM Lieu de départ Résidence administrative Lieu de retour Residence tamilale Axe ministériel 2	Au Commentaire Axe ministériel 1 Domaine fonctionnel Code Proiet / Formation Ville de départ Ville de rétour Mode de règlement	0214-08 02 (59.05 EU de frais pr JUNHAC MONTSALY VI (VIREN EN	(LOGISTIQUE R dont 50.DS EUR évisionnels)	]



# Suivi du remboursement

Nous vous conseillons de suivre l'avancée du traitement de votre ordre de mission. Pour cela, revenir au menu principal, cliquer sur « ordre de mission » puis sur « rechercher ». Dans le champ « niveau », choisir « tous ».

Dans la colonne statut, votre OM passera au statut « Validé » s'il n'y a pas d'erreurs (en cas d'erreur, le valideur doit vous recontacter). Lorsque l'OM est « Traité », cela signifie que le paiement est effectif (vous recevez un courriel sur votre boite professionnelle). Pensez à vérifier le paiement sur votre compte en banque.

🔍 Sélectio	on d'un Ordre de Mission					X
Dest	Société ECLER (M.E.N. : ACADÉMI N° de document ination principale	Recherch	Individu 688A3 Depuis le Niveau Tous	BA90C1C7A		
N°	Destination principale	Date Début	Objet	Montant	Statut	Type de mission
LT4FM	VIGEAN	04/04/2019	visite CHSCT	59.05€	V - Validé	OM Classique
LUR33	OMPS	28/03/2019	essai	37.97€	1 - Création	OM régularisati
LLYSA	AURILLAC	15/02/2019	CDEN	20.22€	T - Traité	OM Classique
LK45D	AURILLAC	01/02/2019	Groupe de travail CAPD	19.87€	T - Traité	OM régularisati
HLJ7P	CLERMONT-FERRAND	27/06/2017	CHSCTA - 27 juin 2017	66.28€	T - Traité	OM régularisati
H55LA	CLERMONT-FERRAND	24/03/2017	CHSCTA - 24 mars 2017	58.65€	T - Traité	OM Classique
KYZV2	AURILLAC	26/09/2018	Réunion des directeurs	14.78€	T - Traité	OM régularisati
KXQ8X	AURILLAC	18/10/2018	Réunion CHSCTD	14.18€	T - Traité	OM régularisati
KXQ8H	AURILLAC	11/10/2018	Visite de l'école de Belbex d	13.88€	T - Traité	OM régularisati
JUDYH	CLERMONT-FERRAND	29/03/2018	CHSCT-A - 29 mars 2018	63.89€	T - Traité	OM Classique



# Enregistrer un ou plusieurs véhicules personnels

Pour pouvoir sélectionner son véhicule, il conviendra de se rendre au menu d'accueil puis de cliquer sur « fiche profil ». Ensuite, cliquer sur l'onglet « véhicules » puis le bouton « créer ». Enfin, renseigner les champs.



Dans le champ « barème », sélectionner « barème IK standard ».

_		
🕷 Véhicules personnels		
N° d'immatriculation	¢	
Marque		Date de fin d'utilisation
Modèle		
Puissance (CV/Cylindrée)		
Barème		
ASSURANCE PERSONNELLE		
Assureur	<b></b>	
N° de police	•	
Date début Police		
Date fin Police		
L		
		Confirmer 🗱 Annuler

Après avoir cliqué sur « confirmer », pensez à cliquer sur « enregistrer ».



# CAS DES ANIMATIONS PEDAGOGIQUES

Les frais de déplacement pour la formation (notamment les animations pédagogiques) sont gérés par GAIA. Un ordre de mission vous est envoyé, il est à remplir à la main et à confier à l'animateur de la formation. Vous devez indiquer les kilomètres réels parcourus (pas le trajet fictif qui arrange les comptes de la DSDEN) et bien préciser qu'aucun moyen de transport collectif n'était disponible. Si « barème SNCF » apparaît, le barrer et ajouter manuscrit « barème kilométrique » + « véhicule personnel pour besoin de service ». Il vous faudra contacter la DSDEN pour déclarer votre véhicule (marque, puissance fiscale, assurance) afin qu'il soit enregistré pour de futurs déplacements. Enfin, vérifier que le remboursement correspond bien à ce barème en ce reportant à ce tableau (remboursement du km).

LIEU OÙ S'EFFECTUE LE DÉPLACEMENT	JUSQU'À 2 000 KM
Véhicule de 5 CV et moins	
Métropole, Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelo n (en euros)	0, 25
Véhicule de 6 CV et 7 CV	
Métropole, Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelo n (en euros)	0, 32
Véhicule de 8 CV et plus	
Métropole, Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelo n (en euros)	0, 35



snu15@snuipp.fr

ou

0471640335

